



L'ouvrage historique de la gare de Chiètres sera assaini l'an prochain par les CFF

La passerelle sera rénovée



« THIBAUD GUISAN

Patrimoine » C'est un dénouement heureux pour un feuilleton vieux de plus de quinze ans. Après plusieurs sursis et rebondissements, la passerelle métallique de la gare de Chiètres est sauvée. Construit en 1909 au croisement des lignes Payerne-Lyss et Berne-Neuchâtel, l'ouvrage pour piétons de 39,6 mètres de long sera assaini l'an prochain, ont communiqué hier les CFF, propriétaires de l'objet. Coût de l'opération: 1,35 million de francs, entièrement pris en charge par l'entreprise.

Le projet est né d'un accord

passé entre les CFF, l'association Passerelle Chiètres, ainsi que les services actifs dans la sauvegarde et la conservation du patrimoine de la Confédération, du canton de Fribourg et des CFF. Les travaux devraient commencer entre février et mars 2019 pour s'achever à la fin de l'année. «C'est l'aboutissement de longues discussions et de tout un travail de sensibilisation à l'importance de ce patrimoine», se félicite Carmen Reolon, présidente de l'association née en 2014 pour assurer la préservation de l'ouvrage. Bien culturel d'importance nationale, la passerelle côtoie une

gare de 1875 ainsi qu'un poste de commande et d'aiguillage de 1901. «C'est un petit ensemble de la technique ferroviaire assez unique en Suisse. Il mérite toute l'attention qu'on lui porte», appuie Stanislas Rück, chef du Service des biens culturels du canton de Fribourg, qui salue «une bonne nouvelle».

Entièrement démontée

Rouillée et en mauvais état, l'armature en acier sera entièrement démontée, restaurée dans un atelier et remontée sur des socles en béton, permettant de rehausser la passerelle d'environ un mètre et

Rouillée et en mauvais état, la passerelle date de 1909. Elle sera assainie l'an prochain pour un coût de 1,35 million de francs, pris en charge par les CFF.
Corinne Aeberhard



demi. L'opération permettra de dissocier la ligne de contact de l'ouvrage, sur lequel elle est actuellement fixée. Les travaux futurs sur la ligne et la passerelle seront ainsi facilités, détaillent les CFF.

La restauration achevée, la propriété de la passerelle sera transférée à l'association Passerelle Chiètres. Cette dernière sera dès lors responsable de l'entretien de la structure et d'établir les modalités d'accès. La passerelle, qui permet de relier les deux côtés du village laicois, a été fermée en 2012, pour des raisons de sécurité. Le franchissement des rails s'effectue depuis uniquement par un passage sous-voies.

Eclairage en suspens

La restauration de la passerelle aurait dû commencer dès le printemps 2016. L'assainissement avait été reporté, en raison de l'explosion des coûts du projet, de 500 000 à 1,5 million de francs: une hausse justifiée

par des raisons de sécurité, de fonctionnalité et d'impératifs de protection du patrimoine. Les CFF, le canton et l'association Passerelle Chiètres ont alors étudié des pistes d'économies. «Nous avons dû mettre de l'eau dans notre vin», concède Carmen Reolon, en faisant notamment allusion à l'abandon de l'éclairage de la passerelle. Une option qui équivalait à un investissement bien supérieur à 100 000 francs.

L'installation d'un éventuel éclairage se fera aux frais de l'association. «L'objectif de départ était que la passerelle soit accessible de jour comme de nuit. Cet investissement serait un nouveau défi à relever», estime la présidente, qui évoque le lancement d'une possible nouvelle recherche de fonds. L'association a réuni à ce jour 200 000 francs, un capital alimenté par le canton, la Confédération et des sponsors privés. «Ce montant permettra le traitement antirouille dans trente à

quarante ans», explique Carmen Reolon. »

 GALERIE PHOTO laliberte.ch



«Cet ensemble mérite toute l'attention qu'on lui porte»

Stanislas Rück